



SOMMAIRE



[Lire notre déclaration préalable](#)



[Evolution de l'organisation de la Direction du Digital de DEF :](#)
[2 dossiers en 1 !](#)



[La charge de travail : on en parle et on agit ?](#)



[Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes \(indicateurs 2023\) :](#) [En bref... dossier retoqué, rattrapage LNV3 redensifié ! demandé avant le 31/07 !](#)



Déclaration préalable CFDT au CSE OFS du 26 juin :

"Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les élus et représentants,

Mesdames, Messieurs,

Pour la CFDT, l'amélioration des conditions de travail, la santé et la sécurité des salariés ont toujours constitué un sujet majeur, abordé aujourd'hui en réunion CSE.

Certes, nous avons le sentiment d'avoir été un peu entendu, en constatant quelques efforts récents, notamment concernant l'évaluation de la charge de travail, et nous tenons à saluer le travail fourni par les préventeurs.

Mais on est encore loin d'une véritable politique de prévention primaire, que nous continuons donc de réclamer.

Il y a aussi des difficultés de fonctionnement.

En effet, nous nous interrogeons (...)

[suite de la déclaration préalable](#)



Evolution de l'organisation de la Direction du Digital de DEF : 2 dossiers en 1 !

1ère réunion pour ce projet qui concerne 78 salariés avec :

- le transfert de 17 personnes vers la direction B2B d'OBS avec un changement périmètre social d'OFS à SCE avec les questionnements suivants :

=> la maîtrise de l'anglais dans une direction où 80% des réunions sont dans la langue de Shakespeare alors que des collègues ne parlent pas tous l'anglais
=> l'impact du changement de périmètre social sur les contrats de travail, la convention collective et les avenants au télétravail

- la création de la direction Digital Data et IA à DEF qui regroupera des équipes :

=> data de la Direction Digital DEF
=> de la Direction clients PRO/PME
=> de la Business Unit PRO/PME
=> de DSDE
=> de la Direction contrôle gestion

La CSSCT DEF a été mandatée, en vue d'un prochain avis du CSE, pour, entre autres, analyser les impacts sur les éléments de rémunération et avantages liés (ex : télétravail, temps partiel, avantages en nature...), les bienfaits de



Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes (indicateurs 2023) : dossier retouqué, rattrapage demandé avant le 31/07 !

Pour rappel, la démarche d'information/consultation du CSE sur le sujet de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes doit s'effectuer en 3 temps :

1/ le diagnostic

2/ l'analyse

3/ la mise en place d'un plan d'actions

Quelques avancées sont à relever avec un taux de féminisation du périmètre OFS de 50% à la parité et un taux de féminisation des Codirs de 37% (taux au-dessus de l'objectif fixé par l'accord 35%), l'écart de rémunération entre Hommes et Femmes se réduit...

Force est de constater que de nombreuses inégalités persistent :

- les femmes mettent plus de temps à obtenir une promotion
- baisse du nombre de femmes ayant bénéficié d'une mesure de correction salariale de 2019 à 2023, puisque 3 % des femmes en ont bénéficié en 2023 (quelle est la tranche d'âge de ces femmes ? traitement équitable pour les femmes de plus de 45 ans ?)
- l'écart de rémunération entre hommes et femmes est de 5 % surtout pour les bandes E, F, et G
- baisse du nombre d'heures de formation pour les femmes depuis 2019 : 18h en 2023 versus 25h en 2019
- l'écart de durée plus long pour obtenir une promotion pour les femmes : l'âge aurait-il un impact ? ou ce qui retarde le déroulement d'une carrière des femmes sont les congés maternité ou parental ?



[=> Lien vers document égalité pro présenté en CSE.](#)

Sur la forme, le document fourni par la Direction ne comporte pas un certain nombre d'indicateurs, et plus grave encore, il manque l'absence d'une stratégie d'action pourtant imposée par le Code du travail.

Les élus en ont conclu à l'unanimité que :

« le document produit et présenté par la direction d'Orange tente de camoufler les inégalités entre femmes et hommes pour ne pas avoir à prévoir de mesures correctrices (...) et ont demandé « à la Direction de compléter son document et de l'adresser aux membres du CSE au plus tard le 31 juillet 2024 » et qu'à défaut, ils envisageraient une action en justice (extrait résolution du CSE).



En bref...Le Nouveau Village redensifié !

Il s'agit en fait d'une vraie densification des salariés sur les bâtiments d'Orange Village A, B, C : les effectifs passent de 3 200 à 4 100 alors que la Direction revient au télétravail à 2 jours même si l'accord signé en prévoit 3 !

Par cette information du projet présentée aux élus, nous avons pu constater l'important impact du projet sur vos conditions de travail et mandater une CSSCT Transverse pour préparer l'information/consultation du dossier détaillé de ce projet prévu au prochain CSE.

Suite en septembre !!!

PROCHAIN CSE OFS : 24, 25, 26 septembre 2024

Les élus de la CFDT œuvrent dans chaque instance où elle est présente, en permettant de garantir à tous les salariés le respect de leur activité, de leurs conditions de travail et de leur santé physique et morale au travail.

Vos élu-e-s et représentant-e-s CFDT OFS

Retrouvez tous vos contacts :

[tous les contacts](#)

Nous rédigeons les sujets et articles de cette communication **CFDT OFS** pour votre plus grand plaisir (*enfin, nous l'espérons*).



[Christine
PRADELLES](#)



[Aline TABARY](#)



[Laetitia
KRUSZYNSKA](#)



[Laurence
VOLBART](#)

CEA	Cadre Exécutif Autonome
CFDT	Confédération Française Démocratique du Travail
CODIR	Comité de DIRection
CSE	Comité Social et Economique
CSEE	Comité Social et Economique d'Etablissement
CSSCT	Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail
DC2P	Direction Client Pro Pme
DEF	Direction Entreprise France
DGI	Dangers Graves et Imminents
DGP	Direction Grand Public
FS	Fonction Support
HIS	Heures d'Information Syndicales
HSCT	Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
LNV	Le Nouveau Village
OFS	Orange France Siège
PAPRIP	Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des
ACT	Conditions de Travail
QVT	Qualité de Vie au Travail
RH	Ressources Humaines
RPS	Risques Psycho-Sociaux
RQTH	Reconnaissance de la Qualité des Travailleurs Handicapés
RSE	Responsabilité Sociétale d'Entreprise
TLOC	Télétravail Occasionnel

#PARTOUTPOURTOUS

Retrouvez nous sur www.cfdt-orange.org

Contactez nous via cfdt.ofs.orange@gmail.com



Copyright © 2022 CFDT OFS

Tous droits réservés.

Vous recevez ce mail car vous faites partie de notre liste de diffusion

Vous souhaitez changer vos préférences?

Vous pouvez mettre à jour vos préférences ou vous désinscrire en envoyant un mail à cfdt.ofs.orange@gmail.com



Interne CFDT Orange France Siège - Ce message et, le cas échéant, les pièces jointes sont destinés à l'usage exclusif de son destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire, merci de prendre contact immédiatement avec cfdt.ofs.orange@gmail.com et de supprimer ce message : toute lecture, exploitation, ou transmission non autorisée de ce message est rigoureusement interdite.